

PLU de Petit-Bourg

Mylène ETIENNE <mylene.etienne@wanadoo.fr>

jeu. 12/07/2018 19:06

À : dadt;

Elise

Madame Le Commissaire Enquêteur

Le projet de construction de 2 golfs à Petit-Bourg va impacter le foncier agricole ainsi que les espaces naturels en forêt et sur le bord de mer. Ce sont des espaces naturels et des écosystèmes importants et riche en biodiversité.

De plus, rien ne permet de supposer que ces projets présentent un intérêt économique et général pour la population, bien au contraire.

C'est la raison pour laquelle, je me prononce contre les projets des 2 golfs.

Je vous demande, Madame Le Commissaire Enquêteur, de bien vouloir consigner mon avis, dans le registre d'enquête publique du PLU de Petit-Bourg.

Sincères salutations,

Mylène ETIENNE